



Déclaration des élu.e.s CGT au CTP

10 % pour tout.e.s !

Le 15 octobre 2021

Mesdames et Messieurs, les conseiller-e-s régionaux représentant l'Autorité territoriale, nous tenons tout d'abord vous souhaiter la bienvenue dans cette enceinte du dialogue social. Nous faisons le vœu tout au long de votre mandat que le dialogue social évolue vers plus de confiance, plus de respect de la démocratie sociale et des rôles de chacun, plus d'échanges réels et constructifs au quotidien.

A l'occasion de votre premier CTP, nous vous interpellons concernant votre décision que vous avez prise en assemblée plénière du 16 juillet dernier, soit deux semaines après votre élection, **d'augmenter de 9,8 % l'indemnité des conseillers régionaux mais également membre de la Commission Permanente, vice-présidents et également présidence.**

D'après la Présidente Carole DELGA, revaloriser vos indemnités à presque 10 % correspond à l'inflation des 6 dernières années, et à l'inflation prévue pour les 6 prochaines. Vous avez raison ! En réponse à l'inflation, à la baisse de nos rémunérations, la réponse n'est pas de défiscaliser les pourboires mais bien d'augmenter les salaires. C'est l'une des principales propositions que nous avons portée dans la rue, partout en France, le 5 octobre dernier.

Comme vous le savez, du fait notamment du gel du point d'indice depuis 10 ans, **notre perte de pouvoir d'achat est évaluée à 17 % en moyenne/agent.**

C'est pourquoi comme les élus régionaux, la CGT Région Occitanie demande **10% d'augmentation salariale** immédiatement **pour tous les agents régionaux**, mesure nécessaire pour rattraper nos pertes accumulées depuis 10 ans. Rattraper notre pouvoir d'achat passe bien sûr par le dégel du point d'indice mais également à la Région Occitanie par le maintien de la subvention du COS et la mise en œuvre du RIFSEEP pour les agents de la filière technique selon les mêmes modalités que les filières administrative et culturelle. **Pas de régime indemnitaire low cost pour les agents des lycées.**

A ces 10 % d'augmentation salariale, **la CGT Région Occitanie avec la Fédération CGT des Services Publics revendique globalement 10% immédiatement pour la fonction publique et pour les agents de la Région Occitanie:**

+ 10% de travail en moins rapporté à la durée légale, c'est permettre de créer des emplois, tout comme l'avait permis le passage aux 35 h, de travailler mieux et travailler toutes et tous en passant aux 32 h.

Dans ce but, la CGT Région Occitanie demande de mettre à jour les règlements du temps de travail en vigueur depuis 2019. Il faut reconnaître les cycles de travail et des horaires décalés et de considérer **la pause méridienne comme temps de travail effectif dans tous les établissements**. Il faut enfin mettre un terme à l'écrêtage des heures de travail et obliger tous les agents à pointer.

+ 10% de créations de postes afin de répondre aux exigences du service public régional en déprécarisant massivement, en mettant en place **des vraies équipes de titulaires-remplaçants et en revoquant les dotations des EPLE, à commencer par la dotation des « 75 lycées structurellement sous-dotés ».**

+ 1000 % de bien-être au travail en mettant l'humain au centre du service public régional. Pas de réorganisation sans concertation des agents et consultation des instances représentatives du personnel : CTP et CHSCT. Pas de télétravail sans réglementation et sans droit à la déconnexion. Pas de missions de service public sans agents publics en nombre suffisant et respectés.

Les élu.e.s CGT au Comité Technique Paritaire

Les coordonnées du syndicat CGT au Conseil Régional Occitanie

Toulouse : CGT - Hôtel de Région – 22, boulevard maréchal Juin – 31406 TOULOUSE cedex 9

Bâtiment Sud – Bureau A123. - 05 61 33 57 68 – 06 75 51 87 04

Montpellier : CGT – 201, avenue de la Pompignane – 34000 MONTPELLIER - 06 08 10 24 83

Site internet CGT Conseil Régional : www.cgt-region-occitanie.com / Courriel : syndicat-cgt@laregion.fr